

## **Migration des médecins et impacts sur la raréfaction de l'offre de soins**

**Code projet :** MIGRARE

Anciens titre et code de ce projet : Le recours aux médecins à diplôme étranger est-il la solution aux problèmes de répartition géographique de l'offre de médecins libéraux en France ? - FLUMED

**Equipe :** Guillaume Chevillard, Véronique Lucas-Gabrielli, Julien Mousquès (Irdes), Yasser Moullan (Université de La Réunion, Cemoi)

**Collaborations extérieures :** Université de La Réunion, Centre d'économie et de management de l'Océan Indien (Cemoi) ; Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom)

**Période de réalisation :** 2017-2020

### **Contexte et objectifs**

La France, comme de nombreux pays de l'OCDE (Ono et al., 2014 ; OECD, 2016), est confrontée à des problèmes de raréfaction et de répartition inégale de la ressource humaine en santé. Parmi les leviers classiquement mobilisés dans les pays de l'OCDE pour résoudre ces problèmes, la France s'est initialement appuyée sur l'augmentation du nombre de médecins en formation. D'autres politiques se sont développées autour des incitations financières à l'installation dans certaines zones - peu couronnées de succès jusqu'à présent (Cardoux et Daudigny, 2017). Plus récemment, la France a ajouté à son arsenal : (1) la régionalisation du *numerus clausus*, sans impact notable à ce jour ; (2) l'encouragement à des départs en retraite plus tardifs ; (3) l'amélioration des conditions d'exercice, notamment en faveur d'un exercice moins isolé (exercice en groupe voire télémedecine) avec des résultats encourageants s'agissant du regroupement pluriprofessionnel (Chevillard *et al.*, 2016). Le recours à des médecins diplômés à l'étranger, plus ou moins associé aux mesures réglementant l'accès à l'exercice de la médecine dans certains secteurs (hôpital vs ambulatoire) et/ou lieu d'installation, est de plus en plus utilisé dans de nombreux pays développés comme un levier permettant de résoudre des problèmes de raréfaction et de répartition des médecins (Y. Moullan et X. Chojnicki, 2017 ; OCDE, 2016 ; Siyam et Dal Proz , 2014). Pour autant, il s'avère que la France a longtemps fait figure d'exception avec, jusqu'il y a peu, un recours modeste aux médecins diplômés à l'étranger, comparativement à d'autres pays de l'OCDE. L'évolution de la libre circulation et de l'installation des médecins à l'échelle mondiale ou infra européenne ont changé sensiblement la donne en ce qui concerne la France. Depuis la directive européenne de 2005, qui a institué une reconnaissance automatique des diplômes européens, les médecins titulaires d'un diplôme européen relèvent désormais de la libre circulation et peuvent à ce titre s'installer où ils le souhaitent. Bien qu'en valeur absolue la France reste éloignée de la moyenne des pays de l'OCDE en matière d'installation de médecins à diplôme étranger, cette tendance récente constitue un choc remarquable pour la France (OCDE, 2016, Drees 2016), ce qui mérite d'y prêter une attention particulière.

Les questions de l'impact de l'arrivée de médecins à diplôme étranger, et plus particulièrement de médecins étrangers en France, en matière d'installation, de maintien, voire de trajectoire professionnelle (changement de mode et de lieu d'exercice) restent entièrement posées. Les médecins étrangers nouvellement installés venant essentiellement renforcer les effectifs de médecins spécialistes, quel est l'impact sur la répartition territoriale de l'offre de soins en ambulatoire, en médecine générale et pour les diverses spécialités et, plus spécifiquement, dans les espaces à fort déséquilibre entre l'offre et la demande ?

### **Méthodologie**

Grâce au concours du Conseil national de l'Ordre des médecins (Cnom) et de son registre historicisé, cette recherche constituera la première étude d'impact à mesurer les conséquences de l'arrivée de médecins à diplôme étranger sur la résorption des zones à déficit de médecins en France. Cette étude sera riche d'enseignements en termes d'évaluation des politiques

d'immigration et ouvrira le champ de recherche dans ce domaine actuellement contraint par l'accès aux données.

### **Avancement du projet**

2017 et 2018 : Elaboration d'une convention de collaboration Cnom-Irdes et travail sur les bases de données (protocole d'extraction, tests), statistiques descriptives.

### **Valorisation**

#### Séminaires-colloques scientifiques

Commission santé du Comité National Français de Géographie (CNFG), *Rencontres de géographie de la santé*, Lyon, 14-15 juin 2018, « Médecins diplômés à l'étranger et inégalités territoriales d'offres de soins : profils, trajectoires et impacts », Chevillard G., Lucas-Gabrielli V.